

**ARRETE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA  
CIRCULATION**

**N°690-2023**

**Nomenclature : 8.3.3**

**OBJET : Réglementation temporaire de la circulation Zone de l'Oseraye, Allée du Don 44390  
PUCEUL.**

**Madame la Présidente de la Communauté de Communes de Nozay,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu le Code de la Route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4ème partie) approuvée par arrêté du 7 juin 1977,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Nozay approuvé par arrêté préfectoral du 9 avril 2021,

Vu la programmation de travaux d'agrandissement du parking de co-voiturage allée du Don Commune de Puceul,

Considérant la nécessité de réglementer temporairement la circulation et le stationnement des véhicules pendant la durée des travaux,

**ARRÊTE**

**Article 1**

Les travaux se dérouleront du lundi 9 octobre au mercredi 31 octobre 2023.

Les travaux seront réalisés au besoin par alternat afin de permettre en permanence la circulation des véhicules.

**Article 2**

La fourniture, la pose et la dépose de la signalisation seront assurées par la société CHARIER TP.

Les panneaux réglementaires de signalisation et feux tricolores éventuels seront mis en place par la société.

La Communauté de communes se réserve le droit d'interrompre les travaux en cas de non-respect des conditions de sécurité.

**Article 3**

Les ouvrages publics (voirie, espaces verts, accotements, réseaux...) dégradés au cours des travaux seront obligatoirement remis en état aux frais du demandeur de la présente autorisation.

**Article 4**

Les dispositions du présent arrêté seront effectives à compter de la mise en place de la signalisation qui sera portée à la connaissance des usagers.

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**Article 5**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la communauté de communes. Ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de CHATEAUBRIANT, et à Monsieur le Chef de la Brigade de Gendarmerie de Nozay et à la société CHARIER TP.

**Article 6**

Toutes autorités habilitées de la Communauté de communes de Nozay, sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nozay, le 22 septembre 2023

La Présidente

Claire THEVENIAU



Publié le  
Certifié exécutoire le

## Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

### Gestionnaires des réseaux routiers

**Le demandeur** Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : LÉVESQUE Prénom : Vincent  
Dénomination : Conseil Départemental Représenté par :  
Adresse Numéro : 29 Extension : Nom de la voie : route de Nantes  
Code postal 44170 Localité : NOZAY Pays : France  
Téléphone 02 40 79 47 56 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : Vincent.levesque @ loire-atlantique.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Godard Prénom : Maxime  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :  
→ Entreprise charier TP 44170 NOZAY  
Code postal Localité : Pays :  
Téléphone 06 11 10 09 13 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :  
Courriel : mgodard @ charier.fr

### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +  
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Allée du Jon  
P.A de l'oseraie  
Code postal 44390 Localité : PUCEUL

### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence :  
Description des travaux :  
Tp du Département : Agrandissement des parkings  
de co-voiturage existants  
Date prévue de début des travaux : 09 10 2023 Durée des travaux (en jours calendaires) : 23

### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 23 Date de début de réglementation 09 10 2023  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation  ponctuelle 1 à 2 minutes  
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue   
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s)

**Interdiction de :**

<b>Circuler</b>	<b>Stationner</b>	<b>Dépasser</b>
Véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input type="checkbox"/>

Vitesse limitée à :  km/h  
 Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :  
 .....  
 .....  
 .....  
 Autres prescriptions : *circulation perturbée avec fermetures ponctuelles possibles le temps du dégagement des véhicules de chantier. parkings fermés pendant les travaux.*

**La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :**

Le demandeur  Une entreprise spécialité

Nom : *Godard* Prénom : *Maxime*  
 Dénomination : *Entreprise Charvier TP* Représenté par :  
 Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : *Rte de Olarsac*  
 Code postal *66170* Localité : *NOZAY* Pays : .....  
 Téléphone *06 11 10 09 13* Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :   
 Courriel : *mgodard* @ *charvier.fr*

**Pièces jointes à la demande**

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers   
 Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation   
 Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : *19 09 2023*  
 Nom : *Levesque* Prénom : *Vincent* Qualité : *Vincent LEVESQUE*  
 Pour le Président du conseil départemental  
 Le Responsable de l'unité aménagement